

Faire carrière au
Cégep de Baie-Comeau.

**DE LOIN,
TON MEILLEUR
CHOIX!**



Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien (menuisière ou menuisier) - Concours no SOU A2026-09 (2e concours)

Cégep de Baie-Comeau

📍 Cégep de Baie-Comeau - 537 Boulevard Blanche, Baie-Comeau, Québec G5C 2B2

👤 1 Poste disponible

📅 Publié le : 26 juin 2026

📅 Expire le : 2 août 2026

DESCRIPTION DU POSTE

Offre d'emploi

Ouvrière certifiée ou ouvrier certifié d'entretien (menuisière ou menuisier) - Poste régulier à temps complet (sous réserve du Bureau de placement)

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de transformation relevant de plusieurs métiers du bâtiment.

Quelques attributions caractéristiques

La personne de cette classe d'emploi :

- Effectue des travaux d'entretien général des installations et des bâtiments et s'occupe de l'entretien préventif et sécuritaire des lieux et de l'équipement;
- Exerce ordinairement son activité dans des endroits où il ne serait ni pratique ni nécessaire de faire appel de façon continue au personnel ouvrier spécialisé;
- Effectue des travaux d'entretien général tels que la réparation ou la réfection de bâtiments, d'installations sanitaires, d'installations mécaniques simples, etc.;
- S'occupe, lorsque requis, de l'entretien préventif de l'équipement;
- Collabore avec du personnel de niveau technique ou ouvrier dans des travaux spécialisés;
- Dresse ou lit les plans et choisit les matériaux nécessaires aux travaux à réaliser;
- Coordonne, lorsque requis, le travail du personnel de soutien qui lui est assigné;
- Utilise, lorsque requis, les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser;
- Accomplit toute autre tâche connexe, au besoin.

Qualifications requises*

Formation ou scolarité et expérience

- Détenir un certificat de qualification de charpentier-menuisier ou de compagnon valide délivré en vertu de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main d'œuvre (L.R.Q., c. R-20) et une expérience pertinente de deux (2) années dans des travaux liés à plusieurs autres métiers;
- ou
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) de charpentier-menuisier et trois (3) années

Entrée en fonction :



10 août 2026

Type d'emploi



Poste régulier / Temps plein

Heures de travail :



38,75 h/sem.

Emplacement



Sur les lieux du travail

Syndiqué :



Oui

Documents requis



CV



Lettre de motivation

Documents facultatifs



Diplômes / Certificats



Relevé de notes

d'expérience pertinente.

* Un ou des tests de qualification pourront être soumis aux personnes dont la candidature aura été retenue.

Direction ou service

Service des ressources matérielles

Supérieur immédiat

Monsieur Guillaume Leblanc

Horaire de travail

Du lundi au vendredi (38,75 heures/semaine)

Traitement (taux)

29,40 \$ plus une prime forfaitaire de 15% du taux horaire

Statut

Poste régulier à temps complet

Nous remercions toutes les candidates et tous les candidats de l'intérêt porté au Cégep de Baie-Comeau. Un accusé de réception vous sera acheminé par courrier électronique, cependant, seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées par téléphone.

Dans le cadre de nos concours, les informations personnelles fournies sont utilisées ou transmises aux parties concernées, dans le but d'assurer la bonne poursuite des processus d'embauche. Tous les renseignements sont traités dans le respect des lois et des politiques en vigueur en matière de protection des renseignements personnels.

Le Cégep de Baie-Comeau est un employeur favorisant l'accès à l'égalité en emploi et invite les candidates et les candidats à identifier leur appartenance à un groupe visé par la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

AVANTAGES



Minimum de 4 semaines de vacances (pouvant aller jusqu'à 10 semaines)



Accès à une clinique-école



Régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP)



Assurances collectives (vie, maladie, etc.)



Très grande flexibilité d'aménagement d'horaire



Soutien financier pour activités de développement professionnel



Club social dynamique



Bornes de recharge pour véhicule électrique gratuites



Gym gratuit sur les lieux de travail